

Le Projet d'Amélioration de la Filière caprine de Fatick (ou PAFC) au Sénégal

Vincent GOETZ – Volontaire de Solidarité Internationale FRESYCA & AVSF, animateur du PAFC (1) et Frantz JÉNOT, animateur de la FRESYCA et du Réseau REXCAP (2)

(1) Conseil Régional - BP 94 - Fatick – SENEGAL

(2) 12 bis, rue Saint Pierre 79500 MELLE – FRANCE

Introduction : Les origines d'un projet de coopération caprine entre les régions de Poitou-Charentes et Fatick (Sénégal)

La FRESYCA, ou Fédération Régionale des Syndicats Caprins de Poitou Charentes Vendée, est engagée depuis 2006 dans l'animation d'une action de coopération internationale intitulée « Projet d'Amélioration de la Filière Caprine dans la région de Fatick (Sénégal) ou PAFC »

Le Conseil Régional de Poitou-Charentes a sollicité la FRESYCA pour la maîtrise d'ouvrage technique de ce projet. La collectivité française est en effet liée officiellement au Conseil Régional de Fatick depuis 2006. Mme Ségolène ROYAL, Présidente de la Région Poitou-Charentes, a eu l'occasion de venir plusieurs fois en mission auprès de ses partnaires, de même que plusieurs délégations sénégalaises menées par les présidents successifs MM. Abdoulaye SENE et Coumba Ndooffène Bouna DIOUF ont eu à rencontrer leurs homologues, pour renforcer la coopération, échanger, travailler ensemble au développement des territoires, etc.

Le Projet d'Amélioration de la Filière Caprine dans la région de Fatick est structuré autour de trois axes : l'amélioration des élevages, la valorisation des productions (lait, viande et peau) et la structuration de la filière. Ces axes sont eux-mêmes structurés en sous-axes. Le financement est coporté entre les deux Collectivités Territoriales, le Ministère Français des Affaires Etrangères et la profession caprine. C'est dans ce cadre que deux Volontaires de la Solidarité Internationale ont été successivement missionnés dans la région pour animer le projet.

Cet article de synthèse développe dans le détail sur la jeune et riche épopée de ce compagnonnage franco-sénégalais au service de l'autonomie alimentaire des populations et du développement économique via la production caprine.

I - Le contexte de la région de Fatick : « la filière caprine, un levier de développement pour la Région »

I-1 Le milieu physique

La région de Fatick est située à 150 Km au Sud Est de Dakar, et partage une frontière avec la Gambie. Elle est située dans la zone soudano sahélienne, avec un paysage verdoyant au Sud, et un paysage plutôt sahélien semi aride au Nord. La région couvre moins de 7 000 Km² pour une population d'environ 700 000 habitants, soit plus de 100 habitants / Km².

Administrativement la région de Fatick est organisée en trois départements : Fatick au centre, Gossas au Nord dans la zone plus sahélienne, et Foundiougne au Sud dans la zone plus soudanaise, recouverte en bonne partie par le Delta du Sine Saloum, du nom de deux fleuves fossiles, qui servent aujourd'hui de voie d'entrée pour l'eau de mer, ce qui explique le paysage de mangrove qui recouvre le Delta, mais aussi la zone saline que l'on rencontre plus en amont, avec de vastes plaines désertes et blanchâtres que l'on nomme les tannes. Le sel et les sécheresses des dernières décennies ont contribué à rendre la région plus aride.

En milieu sérère (l'ethnie majoritaire dans la région de Fatick), la chèvre constitue aussi une étape importante pour l'accès à la vache, symbole de la richesse, de la réussite économique et sociale.

Sur le plan macroéconomique, le cheptel caprin de la région de Fatick est estimé à environ 220.000 têtes (contre 200.000 ovins et 235.000 bovins), soit une chèvre pour trois habitants (environ 700.000 habitants dans la région). Sur ce territoire, une majorité des familles détiennent une ou plusieurs chèvres. Ici comme ailleurs, la chèvre est l'animal social par excellence synonyme de ressource vivrière ; et c'est tout particulièrement l'animal des femmes et des enfants.

Si la production de lait est encore peu utilisée pour la consommation humaine pour des raisons d'hygiène notamment, la viande de chèvre est à la fois une ressource économique, sociale mais aussi alimentaire (source de protéines). Si les bovins restent de loin la première source de protéines animale (près de 450 T abattus en 2009), la chèvre est le petit ruminant le plus consommé (100 T contre 41 T d'ovins). L'élevage est essentiellement un élevage capital, et non un élevage productif. De même l'agriculture, qui occupe près de 90 % de la population, est essentiellement une agriculture vivrière. Il y a néanmoins la production arachidière comme culture de rente, en crise.

C'est dans ce contexte de crise qu'est née l'idée du développement d'une filière caprine dans la région de Fatick.

II -Les enjeux et les origines du PAFC

II – 1 Les enjeux alimentaires et économiques d'un projet d'élevage laitier en Afrique sub Saharienne

Pour mémoire, le développement de la production beurrière et fromagère en région Poitou-Charentes s'est opéré à la fin du XIX^e siècle à la suite d'une crise vitivinicole majeure liée à l'apparition du Phylloxera et la dévastation des vignes. C'est le développement des coopératives beurrières et fromagères qui permit le réel développement d'une économie caprine en constituant une économie de substitution pour cette région. A l'instar de ce développement, l'élevage caprin de Fatick pourrait participer à un plan de sortie de la crise arachidière que connaît le Sénégal et la région de Fatick en particulier.

Si l'agriculture représente une source importante de revenus, elle est aussi une source de production vivrière très importante. Pourtant, le Sénégal n'est toujours pas autosuffisant pour différentes spéculations de base, comme le riz (importation de 80 % des besoins du pays), mais aussi le lait ; en effet le Sénégal importait près de 40.000 tonnes en poudre (données 2007), soit une valeur de 60 milliards de F CFA (ou 90 millions d'€). Une partie non négligeable de ce lait est ensuite réhydratée pour être consommé fermenté. Cette production pourrait être assurée localement à partir du lait frais local, notamment par les femmes qui sont les principales pénalisées par ces importations massives.

En résumé, non seulement l'économie bouchère caprine est importante dans la région de Fatick mais l'économie laitière, notamment caprine, est une source potentielle de revenus et d'aliments pour la population ; encore faut-il contribuer à améliorer la productivité de ces productions viande et lait.

Aujourd'hui, le litre de lait frais se vend à Fatick au prix moyen de 500 F/L, soit environ 0,8 € / L, ce qui est très élevé et s'explique par une demande bien supérieure à l'offre.

Par ailleurs, le développement d'une économie laitière présente, outre son enjeu économique, un enjeu culturel lié au lait de chèvre en particulier; nous y reviendrons dans cet article.

II – 2 Face à ces enjeux, la mise en place d'un projet de développement de l'élevage de chèvres

C'est fort de ces constats que les collectivités régionales de Fatick et de Poitou-Charentes ont choisi l'élevage caprin comme premier axe de travail de leur vaste coopération qui s'est aujourd'hui étendue à d'autres thématiques comme les énergies renouvelables, la création d'entreprise, l'écotourisme et la riziculture. Travailler sur l'élevage de la chèvre, c'est travailler à l'amélioration des conditions de vie des populations, et c'est bien là l'objectif des partenaires de la coopération.

Dés 2004, le premier travail vise l'amélioration de la productivité laitière de la race locale par l'utilisation de l'Insémination Artificielle avec des semences françaises, principalement de race alpine. C'est alors Capri-IA qui est en charge de ce développement de l'amélioration génétique. Parallèlement, les financements alloués permettent la construction de chèvres d'élevage dites départementales dans chacun des trois départements de la région de Fatick. Ce schéma de développement vise l'implantation d'élevages en systèmes intensifs permettant de concentrer l'innovation dans trois centres départementaux.

A partir de 2006, après les élections régionales en France, de nouveaux partenaires poursuivent le projet tout en le réorientant vers un modèle de coopération qui prend plus en compte l'environnement local et qui permet une plus grande implication des acteurs locaux dans la recherche de systèmes certes innovants mais intégrés au territoire. Le projet est alors placé sous la responsabilité des éleveurs caprins de la FRESYCA qui en deviennent les animateurs techniques; l'idée sous jacente est de permettre la co-construction d'un projet économique par les éleveurs de chèvres de deux régions du monde, l'une du sud et l'autre du nord. Si les compétences d'experts sont régulièrement mobilisées, ce sont bien les Hommes du pays, ou les « pays-sans » qui sont responsabilisés et placés au cœur du projet de développement nord-sud. Plus tard l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, ou AVSF, sera associée à ce projet pour partager la gouvernance et apporter son expérience du développement à l'international.

Un protocole pluriannuel de coopération est alors soutenu dans ce sens par le Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes. C'est ainsi que se posent les bases du second volet du Programme d'Amélioration de la Filière Caprine de la région de Fatick (PAFC).

III - Les axes de travail développés et les premiers résultats obtenus

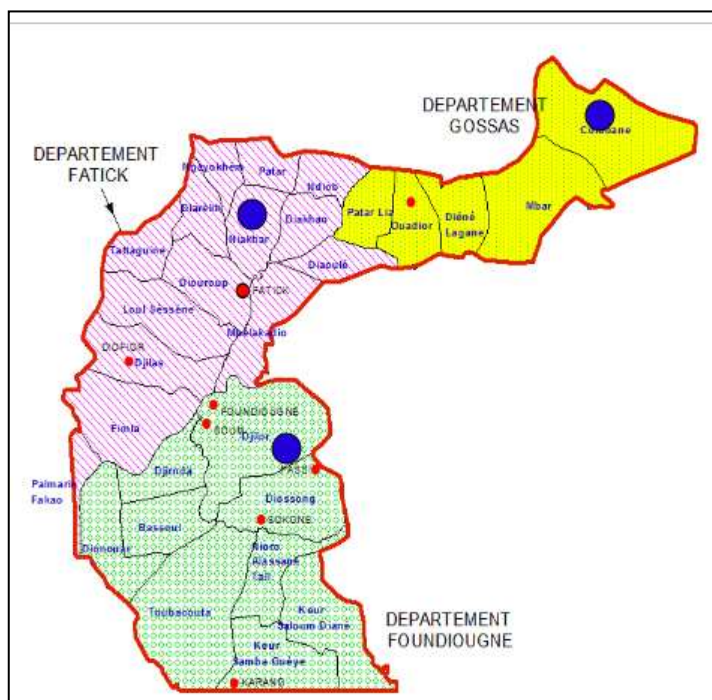
Le PAFC est structuré en trois axes de travail : l'amélioration de la conduite des élevages, la valorisation des productions caprines, et la structuration de la filière.

III – 1 Une organisation des types d'élevages en trois temps

La stratégie adoptée dans le cadre du PAFC pour améliorer la conduite de l'élevage caprin a été évolutive de 2006 à aujourd'hui et nous pouvons caractériser trois étapes.

1 – En 2006, cette stratégie opérée par les acteurs a d'abord consisté à mettre en place des élevages pilotes communautaires au niveau départemental, Niakhar pour le département de Fatick, Colobane pour le département de Gossas, et Djilor pour le département de Foundiougne. L'objectif était que ces élevages puissent servir de modèle de développement pour les éleveurs environnant. Mais dans la pratique, cette formule ne s'est pas avérée très concluante, notamment du fait qu'une gestion communautaire d'un élevage au niveau départemental pose le problème de l'appartenance des chèvres, de la distance à couvrir par les éleveurs pour assurer le suivi de cet élevage, et de la non rentabilité d'un tel projet.

Figure 4 : trois chèvres départementales dans la région de Fatick en 2006



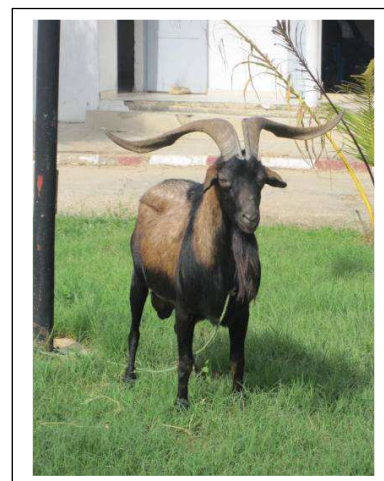
Ce qui a valu à la chèvre sa réputation d'animal destructeur, frôlant l'interdiction de son élevage sous le magistère du premier Président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor.

1 - Du point de vue de la **sélection génétique**, les acteurs du PAFC ont poursuivi après 2005 les campagnes d'Insémination Artificielles pour améliorer la race locale, jugée peu productive.

Les partenaires n'ont pas perdu de vue le caractère rustique de la chèvre locale et l'enjeu n'est donc pas d'absorber la race locale, mais d'arriver à une population métisse permettant de garder le caractère rustique de la race locale tout en améliorant sensiblement les capacités de production des chèvres.

Signalons ici que l'Insémination Artificielle est le caractère le plus visible de l'amélioration d'une race locale aux capacités de production à priori réduite (voir ci-dessous le point 2), ce qui explique la demande insistante des populations locales pour cette méthode au résultat immédiat.

Figure 7 : bouc métisse issu de l'Insémination Artificielle (*Elevage de M. Saliou BARRO à Patar dans l'arrondissement de Niakhar*)



C'est ainsi que depuis 2005 ce sont six campagnes d'IA qui ont été menées en lien avec un cabinet vétérinaire privé et le Service Régional de l'Elevage, permettant d'inséminer plus de 1000 têtes. Les résultats de fertilité ne sont toutefois pas à la hauteur des espérances, puisque d'après un récent recensement, il n'y aurait aujourd'hui qu'à peine plus d'une centaine de métisses au niveau des groupements caprins de la région.

Ce résultat mitigé s'explique notamment par le type de conduite d'élevage ; pour qu'une opération d'IA réussisse, il faut que tous les préalables soient requis, notamment dans le domaine de la santé, de l'alimentation, et aussi dans le domaine de la maîtrise des facteurs de reproduction. En effet une chèvre en divagation peut être montée à tout moment. Néanmoins, ce que nous pouvons relever de positif c'est qu'aujourd'hui dans la plupart des groupements caprins de la région il existe un bouc géniteur améliorateur, souvent issu de l'IA.

Dans le cadre de l'accompagnement technique de la filière sénégalaise par la FRESYCA, un expert de l'INRA de Lusignan, M. Bernard LEBOEUF, a été mobilisé en 2011 pour réaliser un diagnostic global sur l'amélioration génétique des troupeaux, et de la conduite des élevages en général. L'une des principales conclusions de M. LEBOEUF a été de proposer à moyen terme un schéma de sélection par la voie mâle, avec un bouc améliorateur par cheptel. Si c'est le chemin actuellement emprunté par le PAFC, il reste à mettre en place un dispositif d'accompagnement pour asseoir ce schéma, en identifiant les animaux et en procédant à un contrôle de performance systématique sur les troupeaux (voir rubrique IV).

2 - Parallèlement à ce travail génétique, les partenaires du PAFC ont travaillé à l'amélioration des autres facteurs de production, notamment la santé et l'alimentation des chèvres :

* Dans cette optique, des formations ont été dispensées auprès de plus d'une centaine d'éleveurs sur un modèle de conduite semi intensive, modèle qui permet de réduire la pression foncière exercée par cet élevage sur l'environnement.

* En 2010, des relais techniques ont été nommés au niveau de chaque groupement, et début 2011, ces relais ont subi une première séance de formation organisée par AVSF, en lien avec la Direction Régionale du Développement Rural et le Service Régional de l'Elevage, tout en étant formé aussi sur le terrain par les agents des services techniques étatique et para étatiques (Service Régional de l'Elevage et ANCAR – Agence

Nationale de Conseil Agricole et Rural). Ces formations ont été plus ou moins efficaces suivant les secteurs, en fonction de la motivation des agents mais aussi des relais nommés.

* Dans l'objectif de structurer toujours plus ce travail de formation, une mission du CFPPA de Melle (79) a été réalisée en décembre 2011 en vue de proposer un plan de formation des relais pour l'année 2012.

* Outre la formation, le programme a mis en place, avec les groupements caprins de la région, un fond de roulement en nature afin de pouvoir approvisionner les élevages en aliment concentré pour le bétail, ainsi qu'en pharmacies vétérinaires. Cette opération a été menée en 2010 et en 2011, et doit aujourd'hui permettre aux groupements de renouveler eux mêmes leurs besoins en produits vétérinaires et en aliment bétail. Dans la pratique, les résultats sont inégaux suivant les secteurs, avec des groupements aujourd'hui capables de renouveler leur pharmacie, mais d'autres qui n'y parviennent pas, faute d'avoir pu respecter leurs engagements. Cette situation est notamment liée à la dynamique communautaire, pas toujours efficiente, mais aussi à la nature de l'élevage comme nous l'avons décrit plus haut, les éleveurs n'étant pas habitués à injecter des moyens dans l'élevage de la chèvre qui se débrouille à priori seule.

* Nous pouvons néanmoins retenir qu'en 2011, avec le concours du Service Régional de l'Elevage, :

- plus de 2000 chèvres ont été vaccinées contre la peste des petits ruminants et contre la pasteurellose,
- un millier de chèvres ont été vaccinées contre les entérotoxémies,
- 230 chèvres ont été vaccinées contre la trypanosomose,
- et plus de 500 animaux ont été déparasités.

Cette prophylaxie sera poursuivie et améliorée en 2012.

Dans le domaine de l'alimentation, outre les fonds de roulement en nature décrit ci-dessus, une journée technique a également été organisée en septembre 2011 sur la fenaison, afin d'encourager les éleveurs à faucher les herbes de la brousse, à les sécher et à les stocker en prévision de la période de soudure alimentaire, à la fin de la saison sèche, vers avril, mai et juin.

* Ces efforts sur l'alimentation, la santé, la reproduction ont pour objectif d'améliorer la productivité des caprins de la zone, dont la production laitière tourne autour de 0,25 litre/jour, et le poids moyen de carcasse avoisine 8,5 à 9 kg. Cette faible productivité actuelle s'explique notamment par le fait que l'objectif recherché par l'éleveur n'est pas la production de l'animal, mais le nombre de têtes, puisque l'animal sert en premier lieu de monnaie d'échange. Or dans un contexte pédoclimatique de plus en plus aride, ce système extensif atteint ses limites, et appelle en remplacement un système semi intensif, notamment plus économe en espace et valorisant mieux la surface exploitée. Mais ce changement nécessite du temps. La mission de M. Bernard LEBOEUF en 2011 était accompagnée dans ce sens par Mme Lynda JOURDAIN du Contrôle Laitier Deux-Sèvres. Des premières mesures de contrôle de performance ont été réalisées lors de cette mission sur le lait et la croissance des chevreaux. Ce travail de fond devra contribuer progressivement au changement de système d'élevage (voir rubrique IV).

III – 2 Travailler à la valorisation économique des productions et des filières caprines

III – 2 – 1 Un développement technique qui s'inscrit dans un contexte socio-culturel marqué

Le constat parfois d'un faible investissement des éleveurs eux-mêmes dans l'élevage caprin a conduit à travailler la prise de conscience du réel intérêt économique que pouvait représenter la production caprine pour les familles rurales. La compréhension de cet intérêt particulier est évidemment une condition nécessaire au développement de l'élevage caprin dans ces zones. Un éleveur va investir davantage dans son élevage si les produits issus de son exploitation sont bien valorisés et qu'ils rémunèrent son travail.

Dans cette région, la valorisation des produits caprins rencontre un écueil important lié à la place de la chèvre dans la représentation sociale qu'en ont les populations. Ici comme ailleurs en d'autres temps, la

chèvre est « *la vache du pauvre* »... A titre d'exemple, une croyance en milieu populaire veut que la viande et le lait de chèvre réveillent des maladies comme la lèpre. Cette « rumeur » a toutefois un objectif clair: protéger les chèvres afin que la famille puisse accéder, via la vente de plusieurs chèvres, à l'achat de bœufs, et donc arriver ainsi petit à petit à constituer un patrimoine qui garantit la vie de la famille.

Cette réalité socio culturelle étant bien ancrée, voire prédominante sur la réalité socio-économique, il est aujourd'hui difficile de travailler sur la valorisation des produits caprins sans tenir compte de cette situation. Par son travail de fond, le programme de travail du PAFC est venu chambouler un ordre établi. Il est bien connu dans le milieu de l'élevage en Afrique de l'Ouest que le nombre de têtes tient souvent lieu de prestige social. Il s'agit donc de passer d'un type d'élevage traditionnel à une représentation plus contemporaine dans un contexte où la monnaie est aujourd'hui partout établie. Compte tenu de l'évolution de la démographie et de la pression foncière, l'élevage ne doit plus être exclusivement synonyme de prestige social mais de ressource socioéconomique, d'épanouissement personnel, familial et social. Cela suppose donc de ne plus seulement raisonner en nombre de têtes mais aussi en terme de valorisation des produits.

III – 2 – 2 un pari sur le développement de la filière lait de chèvre

Dans cette compréhension du milieu culturel, et compte tenu de leur expérience, les éleveurs de la Région Poitou-Charentes ont commencé par encourager les responsables locaux dans le développement d'une filière caprine laitière. Cette proposition s'est faite en connaissance du contexte où la consommation de lait de chèvre a été pratiquement délaissée pour les raisons culturelles évoquées ci-dessus, mais également parce que les chèvres locales sont assez peu productives. Par ailleurs, les années fréquentes de sécheresse et l'arrivée sur le marché local du lait en poudre européen ont renforcé la difficulté à développer la production de lait de chèvre malgré leur omniprésence dans les campagnes et même les villes.

L'idée et le projet ont fait leur chemin notamment en initiant les femmes de chaque groupement à la transformation laitière familiale. Trois d'entre elles, ainsi qu'un technicien d'élevage, ont ainsi été formés en France. Elles ont pu démarrer à partir de 2010 la construction d'une fromagerie départementale à Djilor (cf photographie) dans le département de Foundiougne, en collaboration avec le programme PROLAIT de l'ONG GRET (Groupe de Recherche et d'Echange Technologique).

Cette fromagerie produit aujourd'hui du fromage de chèvre et du yaourt issu de lait de vache. Le yaourt trouve globalement un marché local. Pour le fromage, le marché se situe principalement au niveau des hôtels et restaurants des zones touristiques et urbaines relativement proches. Des expériences de consommation localisées montrent que le marché local n'est pas fermé au fromage de chèvre malgré une culture limitée en fromage. D'autres projets de fromagerie sont aujourd'hui en cours de route, à Tattaguine dans le département de Fatik, en lien avec l'ONG Vision Mondiale, et à Colobane dans le département de Gossas, en lien avec l'ONG SOS Faim.

Figure 8 : photographie de la valorisation du lait à la fromagerie de Djilor



Par ailleurs une quinzaine de groupements dans la région transforment aujourd'hui le lait de façon familiale suite aux formations dispensées dans le cadre du PAFC. Cette consommation familiale répond de façon prépondérante et complémentaire aux enjeux de départ fixés au projet, à savoir améliorer les conditions de vie des populations locales.

III – 2 – 2 Développer les filières viande et peau de chèvre

Si le programme du PAFC contribue, même modestement, à la revalorisation du lait de chèvre produit localement, il faut rappeler que les principaux débouchés de l'élevage caprin restent avant tout ceux de la consommation de viande de chèvre. Ces viandes sont consommées notamment sous forme grillée dans des rôtisseries qu'on appelle des « dibiteries ».

De même l'utilisation des peaux à des fins artisanales, vestimentaires et culturelles est importante dans la région. Rappelons à ce sujet que la peau est le premier produit d'exportation au niveau de l'élevage sénégalais. Si la coopération a tardé à travailler sur les thèmes de la peau et de la viande, c'est aussi parce que ce sont culturellement des aspects sur lesquels la filière caprine picto-charentaise est peu spécialisée.

En 2010, une étude a été menée par un binôme franco-sénégalais sur les filières viandes et peaux. Ce travail a mis en lumière la nécessité de mieux organiser le marché de la viande, en particulier en mettant plus de relation entre l'offre et la demande. C'est dans ce sens qu'en 2011 des tournées ont été organisées avec un boucher de Fatick pour rencontrer les éleveurs, et tenter ainsi de rapprocher l'offre de la demande. Mais les « Téfankés », ou marchands de bétail, se sont opposés dans un premier temps à cette démarche. D'où l'option actuelle de travailler à tous les niveaux de cette filière viande.

Dans le domaine des peaux, une importante tannerie a été identifiée à Gossas, avec laquelle des possibilités de collaboration ont été envisagées, en particulier pour proposer un produit prêt à l'emploi au niveau des maroquineries. C'est dans cette optique, et en lien avec les partenaires du Nord, qu'un maroquinier et un boucher de Fatick ont participé à une mission technique en France en septembre 2011. Cette mission a entre autre été l'opportunité pour ces artisans de faire la promotion de leurs produits et de leur savoir faire.

III – 3 Structuration du projet et des acteurs

Comme évoqué ci-dessus, tout ce travail d'accompagnement de l'élevage et la valorisation de ses produits a nécessité un travail d'organisation de la filière.

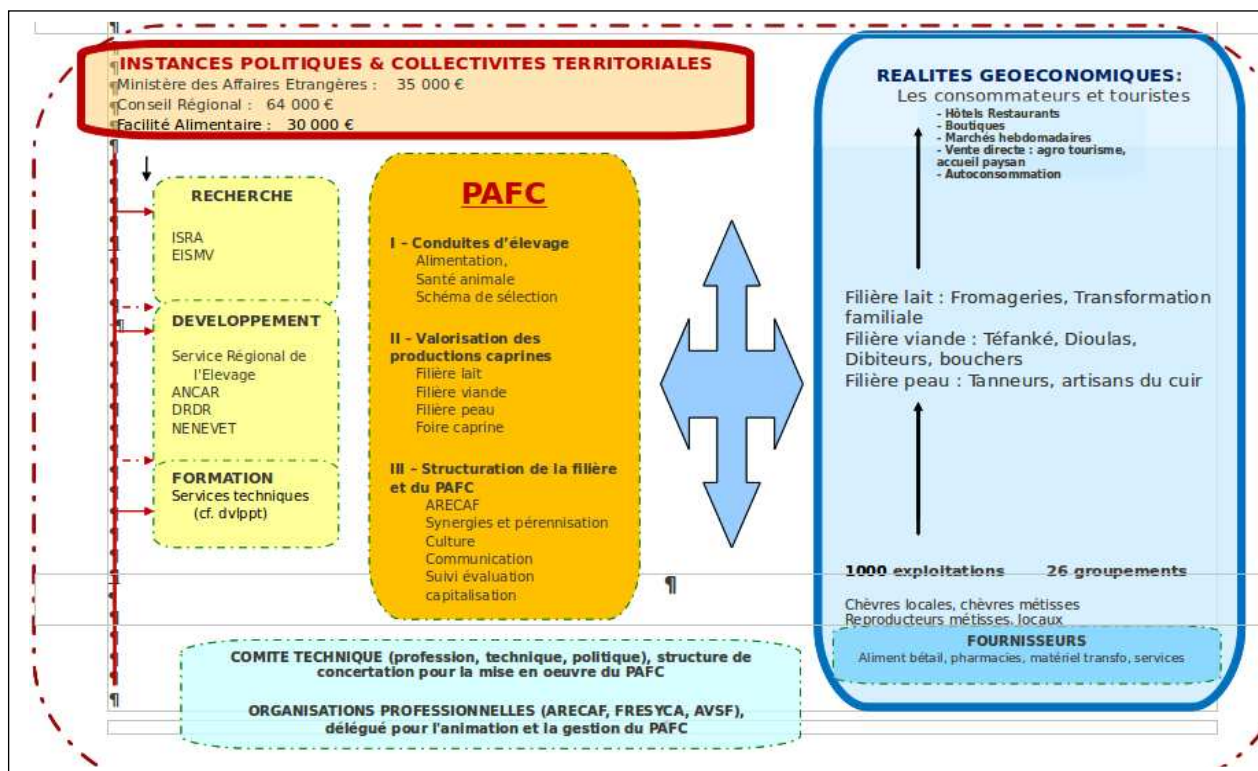
Dans ce domaine le PAFC a principalement contribué à l'organisation des éleveurs caprins en accompagnant la création d'une Association Régionale des Eleveurs Caprins de Fatick (ou ARECAF) depuis avril 2010. Cette association réunit une trentaine de groupements de toute la région de Fatick, soit environ un millier d'éleveurs.

Un récent recensement effectué par l'ANCAR indique que ces éleveurs sont en majorité des femmes. En effet l'élevage de chèvres, comme cela a été le cas en France, est encore en majorité l'apanage des femmes et aussi des enfants, soit les populations les plus vulnérables. Cela nous permet de rappeler que le fait de travailler sur cet élevage permet aussi de toucher les populations les plus exposées à la pauvreté, ce qui est conforme aux objectifs de départ des collectivités régionales partenaires.

Figure 9 : la viande de chèvre, très prisée dans la Région de Fatick : photographie de carcasses sur l'aire d'abattage.



Figure 10: schéma d'organisation du projet d'amélioration de la filière caprine de Fatick



L'ARECAF a travaillé depuis deux ans sur l'utilisation du fond de roulement mis à disposition par le PAFC pour servir ses groupements membres en matière d'intrants d'élevage. Cette association régionale suscite aujourd'hui l'intérêt de ses adhérents (18 adhérents fondateurs, 26 adhérents en 2011, et déjà de nombreuses demandes enregistrées pour la prochaine assemblée générale prévue en avril 2012), mais elle reste portée à bout de bras par le programme, notamment parce que l'élevage de chèvres ne permet pas encore aujourd'hui de dégager les moyens suffisants pour permettre de faire fonctionner une organisation régionale ni même locale.

Si le développement d'une filière à partir d'une production ayant avant tout un caractère strictement familial n'est pas chose aisée et demande du temps, néanmoins il est intéressant de dégager les perspectives prometteuses qui se dessinent aujourd'hui pour ce projet PAFC.

IV - Les perspectives d'avenir pour le projet

1 - Dans le domaine de l'élevage, il est prévu de continuer à travailler sur des aspects visibles et palpables au niveau des éleveurs, comme l'Insémination Artificielle, tout en s'assurant que les pré-requis soient compris c'est-à-dire que l'IA atteigne de meilleurs taux de réussite de fertilité. Nous l'avons évoqué plus haut, l'IA a tout de même déjà permis d'obtenir des boucs améliorateurs dans la plupart des groupements. Il s'agit maintenant d'optimiser l'utilisation de ces boucs selon un schéma de sélection basé sur cette génétique d'une part, et aussi en sélectionnant les meilleures femelles dans les troupeaux.

En mars 2011, ce travail a fait l'objet d'une mission scientifique et technique, réalisée par l'INRA et le Contrôle Laitier Français, en collaboration avec les services scientifiques et techniques sénégalais. Suite à ce diagnostic, des recommandations ont été émises également pour démarrer un vaste chantier d'identification des cheptels et de contrôle de performance sur la production laitière, la croissance et la génétique. Les membres de la Région de Fatick ont récemment rencontré le Ministère de l'Elevage Sénégalais sur cette opération pour envisager de devenir une région pilote en la matière.

Il avait été retenu l'idée de réaliser une identification à partir de boucles vierges en raison de mauvaises expériences locales vis-à-vis du tatouage ; mais devant l'inadéquation du matériel de bouclage manuel actuellement disponible sur le marché le tatouage est la seule technique à portée du programme, les boucles pré imprimées étant trop onéreuses et nécessitant un système de gestion hors de portée financière pour le moment.

Six groupements pilotes sont en cours de tatouage, et seront suivis au niveau des performances d'élevage en lien avec les services techniques de la région.

Figure 11 : l'identification par tatouage, espoir pour l'amélioration génétique des troupeaux caprins de la Région de Fatick



Conformément aux orientations prônées par le programme depuis 2009, le **financement de chèvreries individuelles** doit être lancé en 2012 afin de développer un élevage à caractère de production plus que de capital. Ces élevages seront expérimentés et bien encadrés dans un premier temps à une échelle restreinte, afin de vérifier leur rentabilité.

Ensuite afin d'améliorer la conduite d'élevage de façon générale, le programme table aujourd'hui sur l'engagement des relais techniques locaux, pour lesquels un **plan de formation** assez important est envisagé. Une proposition va être faite dans ce sens par le CFPPA de Melle.

L'objectif est que d'ici fin 2012 les relais techniques des groupements caprins puissent disposer d'une certaine autonomie sur le plan technique en matière de conseil. Une réflexion va être engagée pour que leur travail puisse être rémunéré à la tâche, afin d'encourager l'action et la sensibilisation de leurs homologues. Le contenu de la formation sera axé sur l'alimentation, la santé, la reproduction et la transformation laitière.

2 - Dans le domaine de la valorisation des productions caprines, le plan de formation va aborder la question de la transformation laitière et l'accompagnement des projets de fromagerie dans les trois départements de la région va être poursuivi, de même que le renforcement de la transformation laitière familiale.

Le PAFC va également s'intéresser davantage aux autres produits de la chèvre. Des démarches devraient être entreprises prochainement pour accompagner la tannerie de Gossas vers l'offre d'un produit fini directement utilisable au niveau des maroquineriers, et également pour soutenir le développement de la filière viande, en améliorant l'offre des éleveurs, en assurant la promotion au niveau des restaurateurs et dibiteries. Offre et demande pourront être rapprochées au travers de l'organisation d'un foirail ponctuel, qui pourrait évoluer vers un RDV plus régulier au niveau de Fatick. Les dibiteries pourraient aussi faire l'objet d'une formation dans le domaine de l'hygiène et de la dibiterie haoussa, prisée par les consommateurs locaux.

En 2011, les croyances populaires et un certain nombre de considérations socio-culturelles autour de la chèvre et de ses produits avait amené à réaliser un travail de recherche sur les liens culturels entre la chèvre et les habitants de la région de Fatick. Suite à ces investigations entérinées par une mission de l'association « La Route du Chabichou » en décembre 2011, il est prévu d'élaborer un plan stratégique de développement de la promotion et de la culture caprine dans la région de Fatick en valorisant la tradition orale autour de la chèvre, en mettant en scène l'élevage caprin dans l'objectif de sensibiliser les éleveurs et la population et en identifiant la filière au travers d'un logo, etc.

Ce travail transversal sera réalisé en collaboration avec le centre culturel de Fatick, la Région Médicale, le Service Régional du Tourisme et l'Inspection d'Académie.

3 - Enfin, dans le domaine de la structuration de la filière, le programme va poursuivre l'accompagnement de l'association régionale des éleveurs caprins en tenant compte des capacités des éleveurs à l'échelle régionale et au delà de leur niveau familial.

Dans ces trois domaines, l'ANCAR et le Service Régional de l'Elevage vont poursuivre un accompagnement de proximité au niveau des groupements membres de l'association régionale.

En conclusion

Il est important de souligner en premier lieu le caractère original et innovant de ce programme d'amélioration de la filière caprine au Sénégal. C'est le seul programme sur la chèvre de cette importance dans le pays, et pour cause, il est en lien avec la dynamique filière caprine de Poitou-Charentes.

Ensuite, en termes d'accompagnement, les trois piliers que sont l'élevage, la valorisation des produits et la structuration de la filière permettent d'embrasser l'ensemble des enjeux du développement de cette activité agricole. Les réalisations concrètes accumulées en sont la meilleure preuve.

Le premier succès du programme, notamment au travers de l'Insémination Artificielle, a été de donner un regain d'intérêt au niveau des populations locales pour l'élevage de cet animal, plus rustique que le mouton dans un contexte de plus en plus difficile. L'amélioration des pratiques d'élevage commence à porter ses fruits, à l'image des boucs métisses que l'on peut rencontrer dans les différents cheptels de la région.

Et si la situation sanitaire et nutritionnelle des troupeaux reste encore fragile pour dégager une production importante, des projets de fromageries se sont néanmoins développés dans la région, et le nombre de groupements qui se constituent et adhèrent à l'Association Régionale des Eleveurs de Caprins de Fatick va croissant.

Si les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des efforts consentis, c'est en particulier parce que le développement de cet élevage suscite un changement profond dans la représentation même de la place de l'élevage dans l'économie et la vie quotidienne ; ce changement nécessite du temps, le temps de la patience et de la persévérance dans la sensibilisation mais aussi dans l'exemple.

Les options prises ces dernières années montrent que nous sommes sur la bonne voie, notamment via l'accompagnement des élevages individuels, le dispositif d'amélioration des élevages mis en place, les différentes formes de valorisation en cours et le développement des organisations d'éleveurs caprins au travers de la région.

L'enjeu est en particulier sur le plan environnemental, puisque face à l'augmentation de la pression foncière, et face à la désertification, l'avenir semble plutôt être à l'élevage semi-intensif qu'à l'élevage extensif, plus gourmand en espace, espace qui s'amenuise en terme de disponibilité par personne.

C'est avec le compagnonnage professionnel de la FRESYCA et de ses partenaires de recherche - développement picto-charentais que cette filière se renforcera progressivement et au fil du temps. La coopération entre éleveurs du Nord et du Sud, mais aussi entre institutions, partageant un même métier, des mêmes réalités, permet d'apprendre à mieux se connaître, d'appréhender la culture de l'autre, source d'enrichissement personnel et social, de part et d'autre. Cette démarche n'est pas sans difficultés, et demande respect et humilité de tout un chacun.

Alors qu'actuellement la profession caprine française rencontre de grandes difficultés notamment sur le faible niveau de rémunération du lait de chèvre, l'élevage caprin sénégalais pourrait bien devenir rapidement une source d'inspiration pour de nombreuses populations de pays en voie de développement et en recherche de souveraineté alimentaire. Mais aussi une source d'inspiration pour la profession caprine française, aujourd'hui largement spécialisée dans la production laitière, et qui pourrait très bien, à moyen terme, se diversifier vers d'autres formes de valorisation, pour ne pas mettre tous les oeufs dans le même panier. Cela fait parti du bon sens paysan, ou l'art de répartir le risque, particulièrement utile dans un contexte qui se dégrade et si précieux dans des pays comme le Sénégal. Ici ou là-bas, pouvoir vivre de son métier, c'est aussi un art de vivre : puisse la coopération aider, de part et d'autre, à retrouver ce goût savoureux comme un bon fromage de chèvre.

Eléments bibliographiques

- Bernard LEBOEUF et al., 2011. Rapport de mission. Programme d'Amélioration de la Filière Caprine (PAFC). Mission scientifique et technique du 27 février au 5 mars 2011. 52 p.
- Mathieu GLORIA et Frantz JÉNOT, 2009. Rapport de synthèse pluriannuel, Programme d'amélioration de la filière caprine, 89 p.
- Mamadou DIAGNE, Ministère de l'Elevage, Service Régional de l'Elevage de Fatick, 2012. Rapport d'activité 2011 pour le développement de la filière caprine, 8 p.
- Babacar THIAW, 2012. Rapport de stage. Liens Culturels entre la Chèvre et les Populations de la Région de Fatick, 30 p.

Acronymes

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

ARECAF : Association Régionale des Eleveurs Caprins de Fatick

AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

EISMV : Ecole Inter Etats des Sciences de la Médecine Vétérinaire

FRESYCA : Fédération Régionale des Syndicats Caprins de Poitou-Charentes Vendée

GRET : Groupe de Recherche et d'Echange Technologique

IA : Insémination Artificielle

INRA : Institut National de Recherche Agronomique

ISRA : Institut Sénégalais de Recherche Agronomique

PAFC : Programme d'Amélioration de la Filière Caprine